

## Sommaire

Le comité a analysé l'évolution des quatre principaux programmes de transfert du gouvernement fédéral – TCSPS et péréquation destinés aux gouvernements du Québec et des provinces ainsi que l'assurance-emploi et les pensions destinés aux personnes – au cours de la période allant de 1994-95 à 2002-03. Au cours de cette période, Paul Martin était ministre des Finances

Les revenus du gouvernement fédéral ont augmenté de 45%, alors que les transferts au Québec et aux provinces (TCSPS + Péréquation) n'ont augmenté que de 1,9%

Les revenus du gouvernement fédéral ont augmenté de 1 569 \$ par habitant. Les transferts destinés à la santé, à l'éducation et aux programmes sociaux (TCSPS) ont diminué de 34\$ par habitant

Les transferts destinés au gouvernement du Québec (TCSPS et Péréquation) ont diminué de 7,6%

Les transferts du gouvernement fédéral au gouvernement du Québec au titre du TCSPS ont diminué de 13,3%, passant de 5,550 milliards à 4,811 milliards de dollars

L'effort financier<sup>1</sup> du gouvernement fédéral consacré aux transferts pour la santé au Québec a diminué de 40%

Les transferts aux sans-emplois du Québec ont chuté de 30%, passant de 3,96 milliards à 2,77 milliards \$, soit une baisse de 1,19 milliards de dollars. Cela signifie que chaque chômeur a perdu, en moyenne une somme de 2 305 dollars.

Les quatre principaux programmes de transfert du gouvernement fédéral ont augmenté de 9,6%, passant de 62,652 milliards à 68,663 milliards de dollars pour l'ensemble du Canada, alors que l'inflation augmentait de 16,7%

Le comité propose une hausse substantielle des transferts et un nouveau mécanisme de remboursement de la dette qui aurait rapporté 3,1 milliards de dollars supplémentaires au gouvernement du Québec en 2002-03

---

<sup>1</sup> L'effort financier du gouvernement fédéral, c'est la proportion de ses dépenses consacrées aux transferts pour la santé par rapport à ses revenus. Voir page 16-17

## Introduction

Le troisième volet de la révision des programmes porte sur les relations financières entre le Québec et le gouvernement fédéral. Le comité a choisi de faire porter son analyse sur l'évolution et l'ampleur des principaux programmes de paiements de transfert du gouvernement fédéral au cours de la dernière décennie, c'est-à-dire de 1994-95 à 2002-03.

### Analyse des paiements de transfert

En 2002-03, le gouvernement fédéral a dépensé 183,3 milliards de dollars.<sup>2</sup> De cette somme, 37,3 milliards ont été consacrés au service de la dette et 98,7 milliards aux paiements de transfert, soit 53,9% de toutes les dépenses du gouvernement. Il s'agit donc du type de dépenses le plus important du gouvernement fédéral.

Le comité a sélectionné les quatre plus importants programmes de transfert, soit l'assurance-emploi, les pensions de vieillesse, le Transfert social canadien pour la santé et les programmes sociaux (TCSPS) et la péréquation. Ces quatre programmes représentaient des dépenses de 68,7 milliards de dollars en 2002-03, soit 37% de toutes les dépenses du gouvernement fédéral et 70% des dépenses de transfert.

### L'étranglement financier

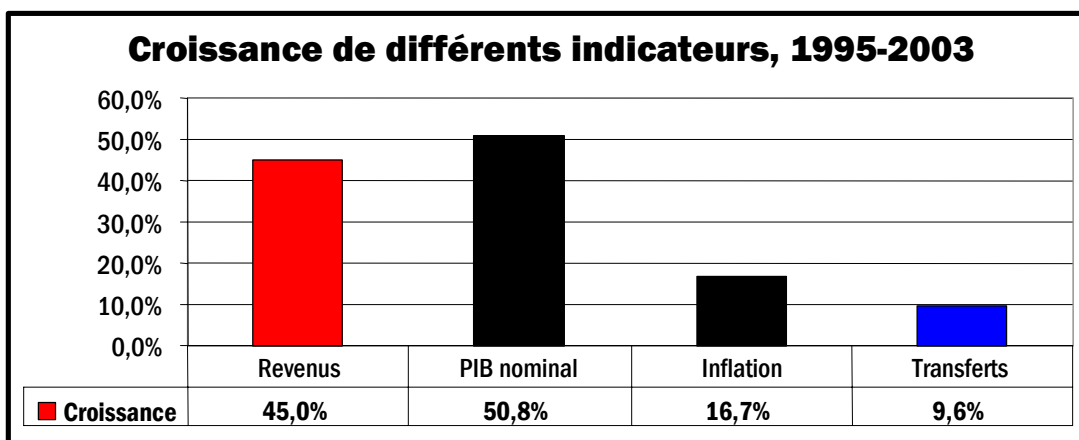
Après une analyse de ces programmes de transferts, le comité en arrive à la conclusion que le Québec a été l'objet d'un étranglement financier. Au cours de cette période, les transferts (TCSPS + Péréquation) au gouvernement du Québec ont diminué de 7,6%. Les transferts destinés à la santé et l'éducation (TCSPS) ont été particulièrement touchés, avec une baisse nominale de 13,3%. Si on tient compte de l'inflation de 16,7%, il s'agit d'une baisse réelle de 30%.

En fait, c'est l'ensemble des provinces canadiennes qui ont été affectées, puisque les transferts (TCSPS + Péréquation) leur étant destinés n'ont augmenté que de 1,9%. Pour ce qui est des deux programmes destinés aux personnes (assurance-emploi et pensions), ils ont augmenté de 15,6% à l'échelle canadienne.

Ces données doivent être mises en perspective avec l'inflation de 16,7%, la croissance du PIB nominal de 50,8% et la croissance de 45% des revenus du gouvernement fédéral, ceux-ci passant de 130,8 milliards à 190,2 milliards de dollars.

---

<sup>2</sup> Tous les chiffres proviennent des Comptes publics du Canada, sauf indication contraire.



### Une baisse de 34 \$ par habitant

En 1994-95, le gouvernement fédéral a recueilli 4 492 \$ par habitant. En 2002-03, il a recueilli 6061\$ par habitant, soit une hausse de 1 569 \$. En 1994-95, le gouvernement fédéral versait 643\$ par habitant pour les transferts destinés à la santé, à l'éducation et aux programmes sociaux (le TCSPS). En 2002-03, il ne versait plus que 609 \$ par habitant, soit une baisse de 34 \$ par habitant.

### Le Québec dans la mire fédérale

Cet étranglement financier a particulièrement affecté le Québec. Les transferts destinés au gouvernement du Québec ont en effet diminué de 7,6%, alors que les transferts destinés aux provinces canadiennes augmentaient de 6,9 % pendant la même période.

Les transferts destinés aux individus, soit les prestations de sécurité de la vieillesse et l'assurance-emploi, ont augmenté de 15,6% à l'échelle canadienne. Les Québécois ont été particulièrement touchés par cette faible croissance, les paiements de transfert leur étant destinés ayant augmenté de 10,4%, tandis qu'ils augmentaient de 17,6% dans le reste du Canada.

Les quatre programmes de transfert mis ensemble ont augmenté de 9,6% à l'échelle canadienne. Au Québec, ils ont augmenté de 1,7%, tandis que dans le reste du Canada ils augmentaient de 13,2%. Le comité note cependant que la croissance démographique a été plus soutenue dans le RDC qu'au Québec, avec des taux de croissance respectifs de 9,3% et 3,4%. Cependant, même calculé sur une base *per capita*, la baisse totale au Québec demeure de 1,7% (1,659%), tandis que le RDC a bénéficié d'une hausse de 3,6%. La différence est moindre, mais bien réelle.

En tout et partout, au Québec, les quatre programmes de paiement de transfert ont augmenté de 1,7%, soit une moyenne annuelle de 0,2%. Pendant ce temps, les revenus du gouvernement fédéral augmentaient de 45%, soit une moyenne annuelle de 5,6%.

## 10,1 milliards de dollars perdus sur cinq ans

L'étranglement financier du gouvernement du Québec a plusieurs conséquences néfastes, dont la plus importante est la pression financière imposée à l'ensemble du gouvernement. Cette pression financière met le gouvernement du Québec devant un choix déchirant : soit il coupe encore dans ses programmes, soit il s'endette davantage ou encore il fait un peu des deux.<sup>3</sup>

Cette question de l'endettement est particulièrement inquiétante pour l'avenir du Québec, car à mesure que la dette du Québec augmentera, sa capacité à répondre aux besoins des Québécois diminuera. Inversement, le gouvernement fédéral pourra continuer à multiplier les intrusions dans les domaines où le Québec doit se retirer, prétextant son excellente santé financière.

Actuellement, seul le gouvernement fédéral parvient à effectuer des remboursements de sa dette, la plupart des provinces étant en situation de déficit budgétaire. Cette façon de faire est particulièrement absurde, car elle oblige les contribuables à ne rembourser que la dette qui coûte le moins cher, soit la dette fédérale. Bénéficiant de la cote d'un pays souverain, le gouvernement fédéral paie en effet des intérêts moins élevés sur sa dette que le gouvernement du Québec. Mais ce sont toujours les mêmes contribuables qui paient.

Le comité a calculé l'effet d'un transfert de ressources fiscales d'Ottawa vers le gouvernement du Québec sur la base des montants consacrés au TCSPS en 1994-95. Les résultats sont fort impressionnants. En 2002-03, le gouvernement du Québec aurait alors disposé de 2,3 milliards de dollars de plus pour financer la santé et l'éducation. En tout, de 1994-95 à 2002-03, le gouvernement du Québec aurait disposé de 10,1 milliards de dollars de plus pour financer la santé, l'éducation post-secondaire et ses programmes sociaux. Ce manque à gagner équivaut à 5% des dépenses annuelles de programme du gouvernement du Québec.

## Une hausse des transferts

Pour remédier à cette situation, le comité propose quelques solutions. Tout d'abord, il apparaît évident aux membres du comité que le gouvernement fédéral doit rapidement augmenter le niveau de ses paiements de transfert (TCSPS et Péréquation) destinés au gouvernement du Québec et aux provinces. Ce relèvement, selon le comité, doit au minimum atteindre 2,3 milliards de dollars. Il est entendu que pour ce qui concerne le TCSPS, un montant équivalent doit être transféré sous forme de ressources fiscales, de façon à assurer l'autonomie financière du gouvernement du Québec.

---

<sup>3</sup> L'autre solution consisterait à augmenter les impôts. Mais comment vendre cette solution à la population alors même que le gouvernement fédéral nage dans les surplus, augmente ses dépenses bureaucratiques de 39% et multiplie les intrusions.

## **Un nouveau mécanisme de remboursement de la dette**

Les membres du comité ne s'opposent pas à ce que le gouvernement fédéral effectue des remboursements de la dette fédérale, tant que cela ne se fait pas au détriment des provinces et du Québec. Au cours des dernières années, le gouvernement fédéral a à la fois réduit ses transferts au Québec et remboursé une partie de sa dette. Ce comportement renforce la situation financière du gouvernement fédéral, tout en affaiblissant celle du Québec et des provinces.

Le comité recommande donc que le gouvernement fédéral établisse un mécanisme de remboursement équitable de la dette. Ainsi, à la fin de chaque année financière, le gouvernement fédéral diviserait les sommes qu'il entend affecter au remboursement anticipé de sa dette en deux et en remettrait la moitié aux provinces et au Québec.

De 1997-98 à 2002-03, le gouvernement fédéral a affecté 50,1 milliards de dollars au remboursement de sa dette. Avec le mécanisme proposé, le Québec aurait reçu une somme supplémentaire de 5,9 milliards de dollars sur cinq ans.

Ce mécanisme nous apparaît plus équitable, car il permet de rembourser les mêmes montants de la dette globale du Canada, mais sans le déséquilibre qu'Ottawa est en train de créer. Sur la base de l'année financière 2002-03, ces changements auraient valu une somme annuelle additionnelle de 3,1 milliards de dollars au gouvernement du Québec.

## CHAPITRE 1

### Les principaux transferts du gouvernement fédéral

Les principaux programmes de transfert du gouvernement fédéral sont l'assurance-emploi, la sécurité du revenu (pensions de vieillesse), le Transfert social canadien pour la santé et les programmes sociaux (TCSPS) et la péréquation. En 2002-03, ces transferts s'élevaient à 68,7 milliards de dollars, soit 38% des dépenses totales d'Ottawa et 70% de ses transferts.

De 1994-95 à 2002-03, les transferts liés à ces programmes ont augmenté de 9,6%, passant de 62,7 milliards à 68,7 milliards de dollars, soit une augmentation de 6 milliards de dollars.

#### L'assurance-emploi

Les transferts au titre de l'assurance-emploi ont diminué de 2,2%, passant de 14,8 milliards en 1994-95 à 14,5 milliards de dollars en 2002-03, soit une baisse de 319 millions.

#### Les pensions de vieillesse

Les transferts destinés aux personnes âgées sont composés de deux programmes de transfert : les Prestations de sécurité de vieillesse et le Supplément de revenu garanti. Ensemble, les transferts au titre de ces deux programmes ont augmenté de 28,4%, passant de 20,5 milliards en 1994-95 à 26,3 milliards de dollars en 2002-03, soit une augmentation de 5,8 milliards de dollars.

#### Le TCSPS

Les paiements de transfert au titre du TCSPS sont destinés au Québec, aux provinces et aux territoires. Ils ont augmenté de 2%, passant de 18,7 milliards en 1994-95 à 19,1 milliards de dollars en 2002-03, soit une augmentation de 381 millions de dollars.

#### La Péréquation

Les paiements au titre de la Péréquation sont également destinés au Québec, aux provinces et aux territoires (qui n'en reçoivent pas toutes). Ils ont augmenté de 1,5%, passant de 8,6 milliards en 1994-95 à 8,7 milliards de dollars en 2002-03, soit une augmentation d'un peu plus de 100 millions de dollars.

	1994-95	2002-03	
Programmes	millions \$	millions \$	évolution
TCSPS	18719	19100	2,0%
Péréquation	8607	8733	1,5%
Pensions	20511	26334	28,4%
Assurance-emploi	14815	14496	-2,2%
<b>Total</b>	<b>62652</b>	<b>68663</b>	<b>9,6%</b>

## CHAPITRE 2

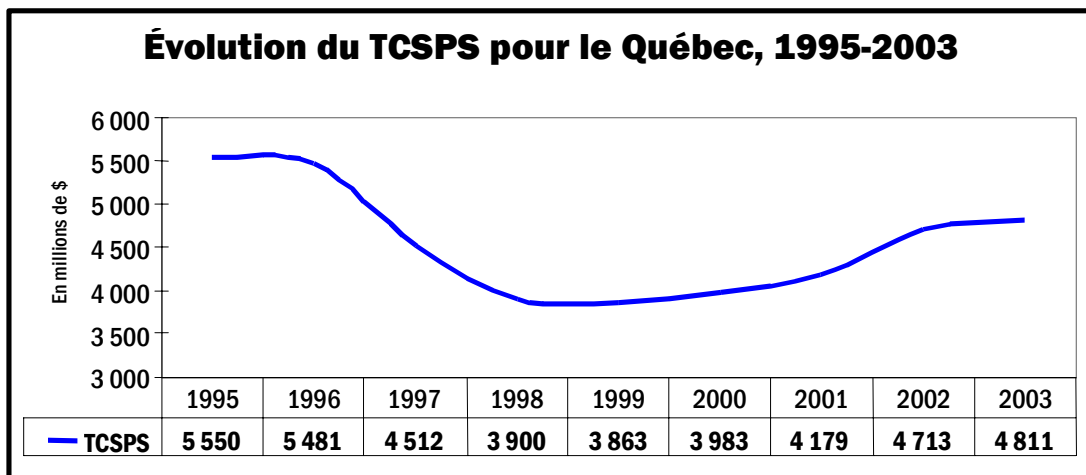
### Les transferts au gouvernement du Québec

Le comité a voulu analyser l'évolution des principaux transferts du gouvernement fédéral destinés au gouvernement du Québec. La part du Québec apparaît dans les Comptes publics au Volume I : Revue et états financiers.<sup>4</sup>

La première constatation du comité, c'est que le niveau de ces transferts est très instable d'une année à l'autre. Par exemple, les transferts au titre de la péréquation augmentent de plus d'un milliard de 1998 à 1999, pour ensuite chuter de plus d'un milliard l'année suivante. La seconde constatation, c'est que les transferts au gouvernement du Québec et au titre de l'assurance-emploi ont été dramatiquement réduits.

#### Le TCSPS : une baisse de 739 millions de dollars

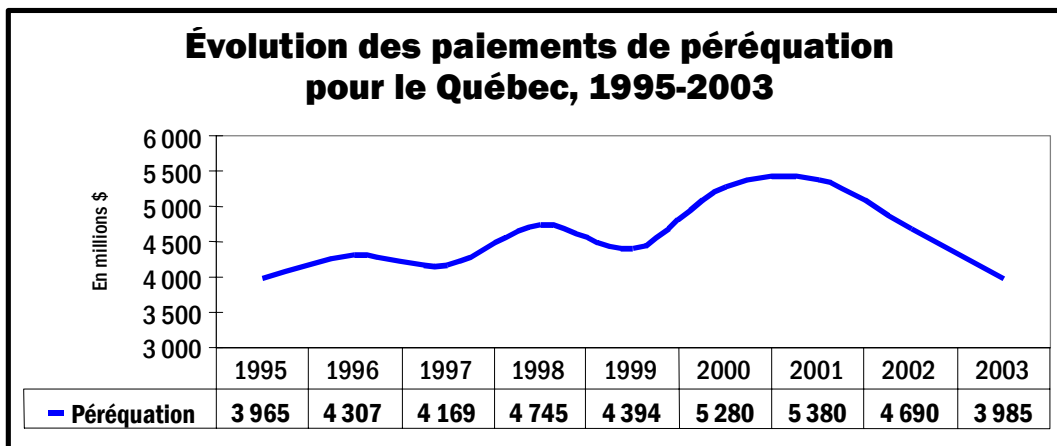
De 1994-95 à 2002-03, la part du Québec du Transfert canadien pour la santé et les programmes sociaux (TCSPS) a diminué de 13,3%, passant de 5,6 milliards à 4,8 milliards de dollars, soit une diminution de 739 millions de dollars :



#### La péréquation

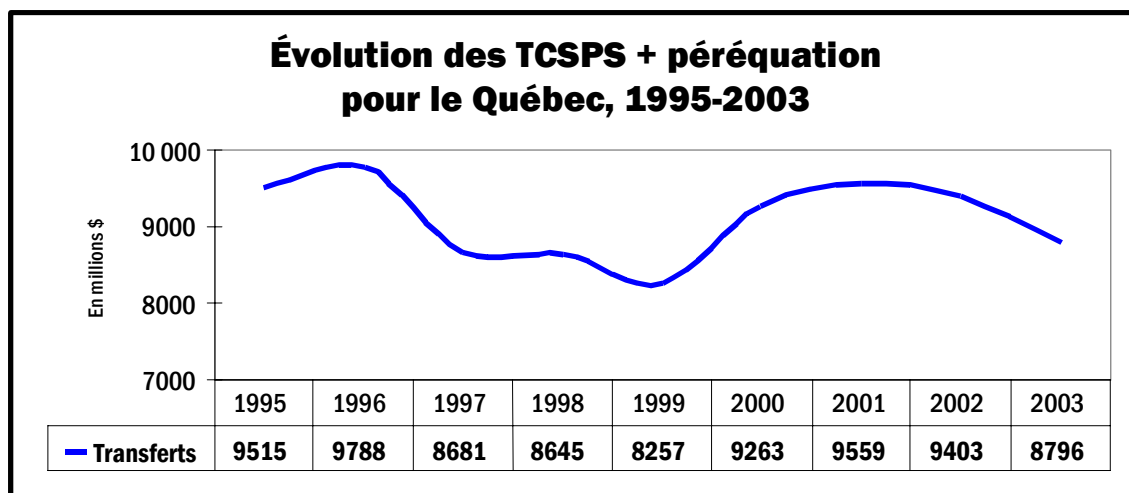
De 1994-95 à 2002-03, la part du Québec de la péréquation a augmenté de 0,5%, passant de 3,965 milliards à 3,985 milliards de dollars, soit un gain de 20 millions de dollars :

<sup>4</sup> Pour la péréquation, dont les montants sont ajustés après la publication des Comptes publics, le comité s'est référé au dernier budget fédéral, tandis que pour le TCSPS, les montants ont été rajustés pour tenir compte d'un changement d'ordre comptable intervenu en 1996-97. Les chiffres du TCSPS correspondent à ceux de Finances Québec.



### Les transferts regroupés

De 1994-95 à 2002-03, les transferts regroupés (TCSPS + Péréquation) du gouvernement fédéral au gouvernement du Québec ont diminué de 7,6%, passant de 9,5 milliards à 8,8 milliards de dollars, soit une diminution de 719 millions de dollars en huit ans :



## CHAPITRE 3

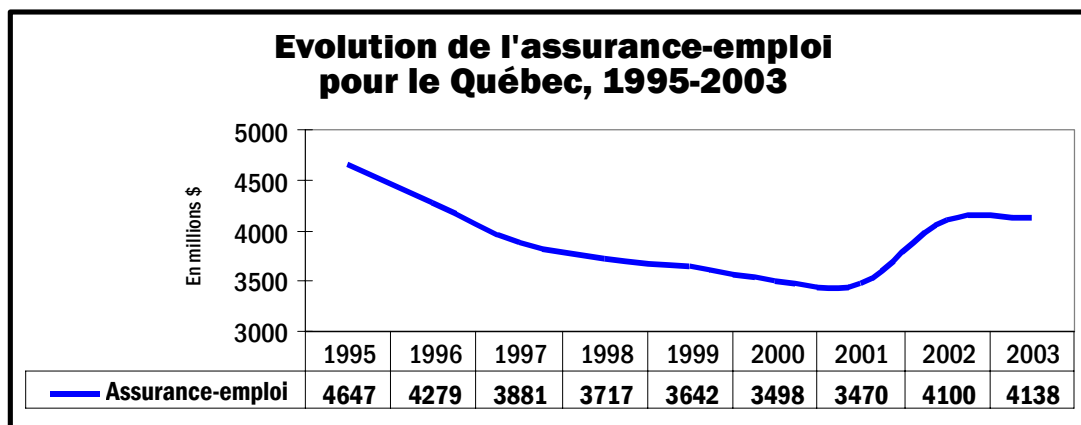
### Les transferts aux Québécois

Le Comité a ensuite analysé l'évolution de la part québécoise des transferts destinés aux individus. La part du Québec de ces transferts apparaît dans les Comptes publics au Volume I : Revue et états financiers.

Le comité constate que le niveau des transferts destinés aux personnes âgées est très stable, avec une hausse continue mais modérée année après année. Les transferts au titre de l'assurance-emploi sont moins stables, car ils correspondent à la fois aux conditions économiques qui peuvent varier d'une année à l'autre et des réformes introduites par le gouvernement.

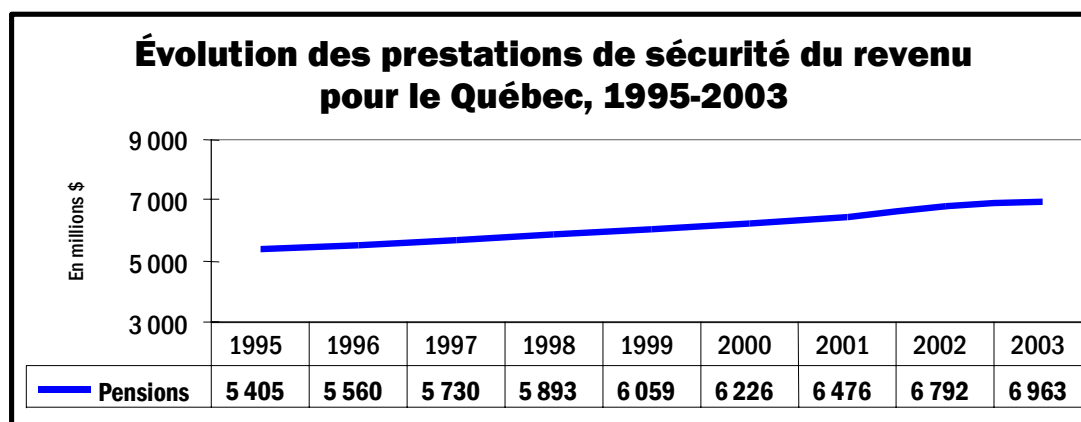
#### Les prestations d'assurance-emploi

De 1994-95 à 2002-03, les prestations d'assurance-emploi versées au Québec ont diminué de 11%, passant de 4,6 milliards à 4,1 milliards de dollars, soit une diminution de 509 millions de dollars :



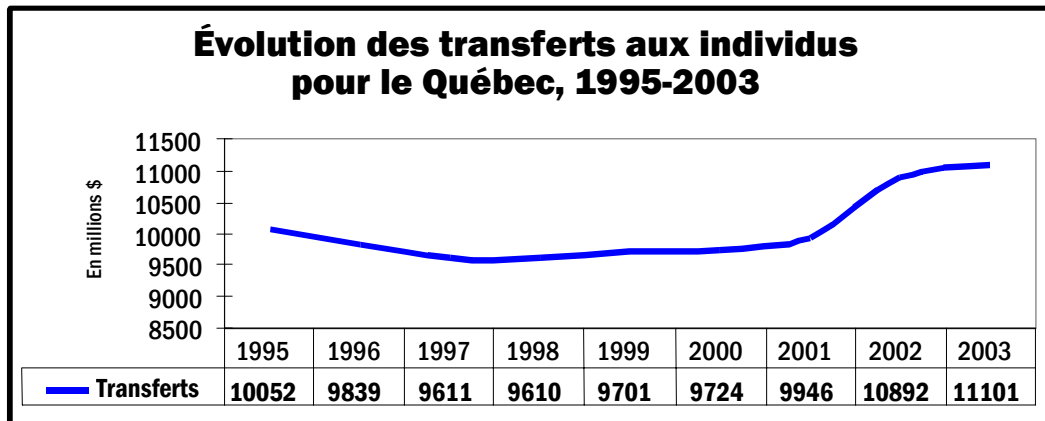
#### Les pensions de vieillesse

De 1994-95 à 2002-03, les prestations de vieillesse versées au Québec ont augmenté de 28,8%, passant de 5,4 milliards à 7 milliards de dollars, soit une hausse de 1,56 milliards de dollars :



## Les transferts regroupés

De 1994-95 à 2002-03, les transferts versés aux Québécois au titre des deux principaux programmes du gouvernement fédéral – l'assurance-emploi et les pensions de vieillesse – ont augmenté de 10,4%, passant de 10 milliards à 11,1 milliards de dollars, soit une hausse de un milliard de dollars pour une hausse annuelle moyenne de 131 millions de dollars (1,3%) :



## Une augmentation anémique des transferts aux Québécois

Les Québécois auront vécu avec des fortunes diverses l'évolution des transferts fédéraux au cours des huit dernières années. Les personnes âgées ont vu leurs prestations augmenter régulièrement, sans excès. Il faut cependant noter que parmi les plus pauvres d'entre elles, des milliers ont été injustement privées du Supplément du revenu garanti par le ministère des Finances, qui leur a ainsi soutiré 3,2 milliards de dollars à l'échelle canadienne.

Pour ce qui est des travailleurs qui ont cotisé à la caisse d'assurance-emploi, ils auront été privé de plusieurs centaines de millions de dollars suite aux différentes réformes du gouvernement au cours des dernières années.

Le comité note que le taux de chômage a beaucoup diminué au Québec, passant de 12,3% en 1994 à 8,6% en 2002. Le nombre de chômeurs est passé de 437 000 en 1994 à 337 000 en 2002.<sup>5</sup> Cette bonne performance du marché de l'emploi pourrait donc expliquer en partie pourquoi les transferts au titre du programme d'assurance-emploi ont diminué de 11% au cours de la période, tandis qu'ils augmentaient de 1,9% dans les provinces canadiennes. Mais il faut pousser l'analyse plus loin.

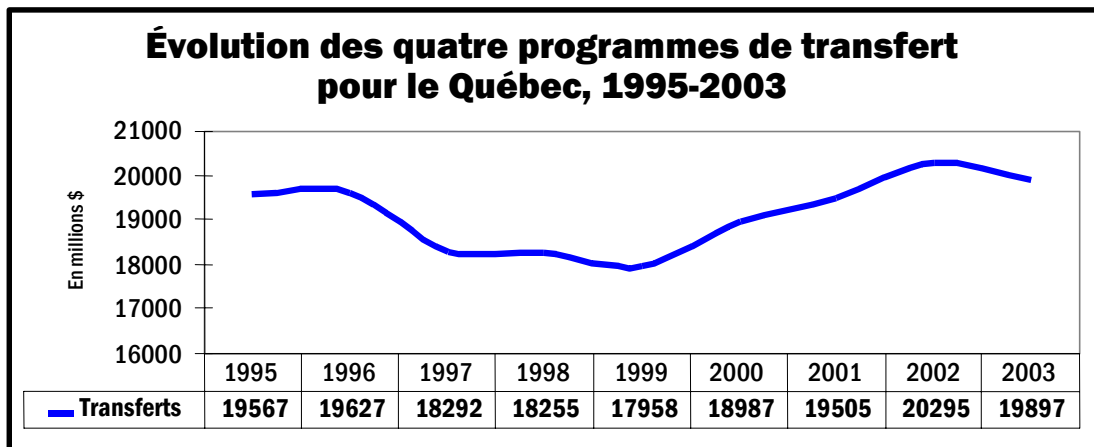
Cela étant dit, ces transferts ne sont pas que des prestations ordinaires destinées à ceux qui ont perdu leur emploi. Ils regroupent également les prestations de congé parental et autres sous-programmes. En 1994, les chômeurs québécois ont reçu 3,96 milliards de dollars en prestations ordinaires, soit une somme moyenne de

<sup>5</sup> Les chiffres proviennent de l'Institut de statistique du Québec.

9018 \$ chacun. En 2002, ils ont reçu 2,77 milliards \$, une baisse de 1,19 milliards \$ ou de 30%.<sup>6</sup> Les Québécois qui ont perdu leur emploi ont touchés en moyenne, en 2002-03, 8219 \$, soit 800 \$ de moins. Si l'on considère l'inflation de 16,7%, ils auront perdu en réalité 2305\$. Ils ont donc été sévèrement touchés par les différentes réformes de l'assurance-emploi.

### Évolution des quatre programmes de transfert

Si l'on regroupe les quatre principaux transferts destinés au gouvernement du Québec et aux Québécois, on observe une augmentation globale de 1,7% de 1994-95 à 2002-03, l'ensemble de ces transferts passant de 19,6 milliards à 19,9 milliards de dollars, pour une moyenne annuelle de 0,2%. En tout, il s'agit d'une augmentation de 330 millions de dollars :



Ce sont les transferts au gouvernement du Québec au chapitre du TCSPS où la baisse aura été la plus significative, tandis que les paiements de péréquation ont carrément stagné, avec une maigre hausse de 0,5%. En tout, les transferts du gouvernement fédéral au gouvernement du Québec auront subi une chute de 7,6% en huit ans.

	<b>1994-95</b>	<b>2002-03</b>	
<b>Programmes</b>	<b>millions \$</b>	<b>millions \$</b>	<b>évolution</b>
<b>TCSPS</b>	5550	4811	-13,3%
<b>Péréquation</b>	3965	3985	0,5%
<b>S-total</b>	<b>9515</b>	<b>8796</b>	<b>-7,6%</b>
<b>Pensions</b>	5405	6963	28,8%
<b>Assurance-emploi</b>	4647	4138	-11,0%
<b>Total</b>	<b>19567</b>	<b>19897</b>	<b>1,7%</b>

<sup>6</sup> Statistiques Canada, Tableau 276-0005.

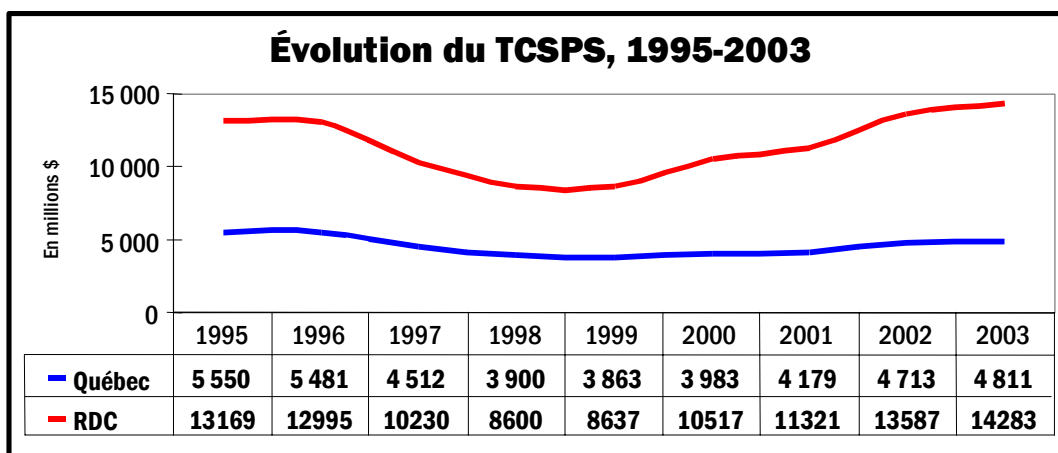
## CHAPITRE 4

### Une comparaison Québec - Canada

Le comité a aussi voulu comparer le résultat de l'évolution des transferts entre le Québec et le Canada (sans le Québec) Les résultats de cette comparaison sont étonnants. Ils montrent que le Québec a été particulièrement affecté par les décisions du gouvernement fédéral.

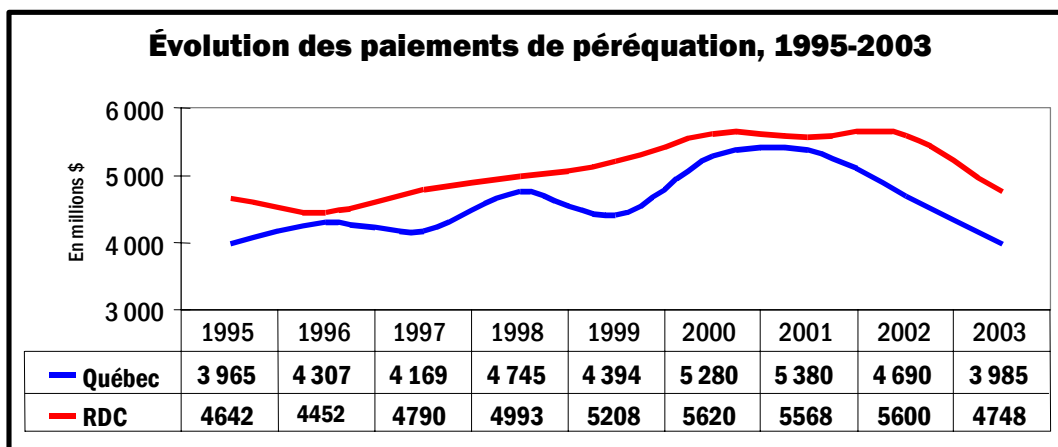
#### Le TCSPS

De 1994-95 à 2002-03, le Transfert canadien pour la santé et les programmes sociaux a augmenté de 2% dans l'ensemble canadien. Au Québec, il a diminué de 13,3%, alors que dans le reste du Canada (RDC) il a augmenté de 8,5% :



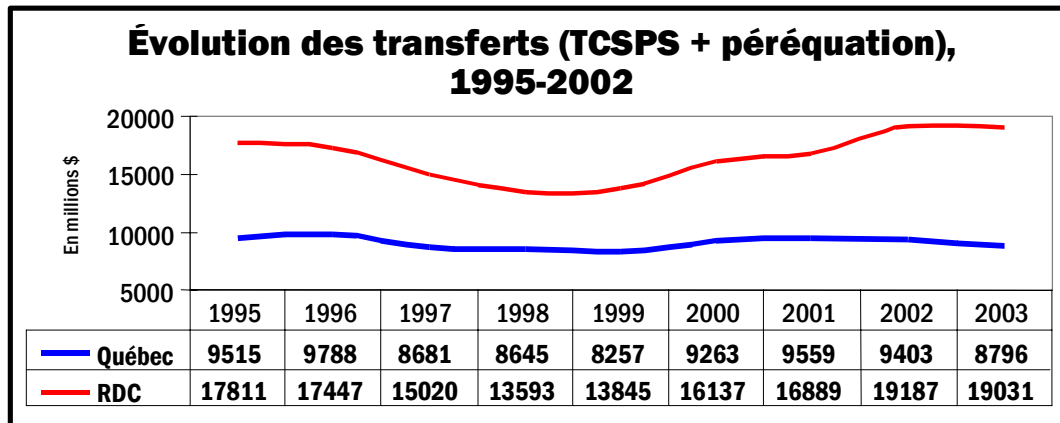
#### La Péréquation

De 1994-95 à 2002-03, les droits de péréquation ont augmenté de 1,5% à l'échelle canadienne. Au Québec, ils ont augmenté de 0,5%, tandis que dans le reste du Canada, ils ont augmenté de 2,3% :



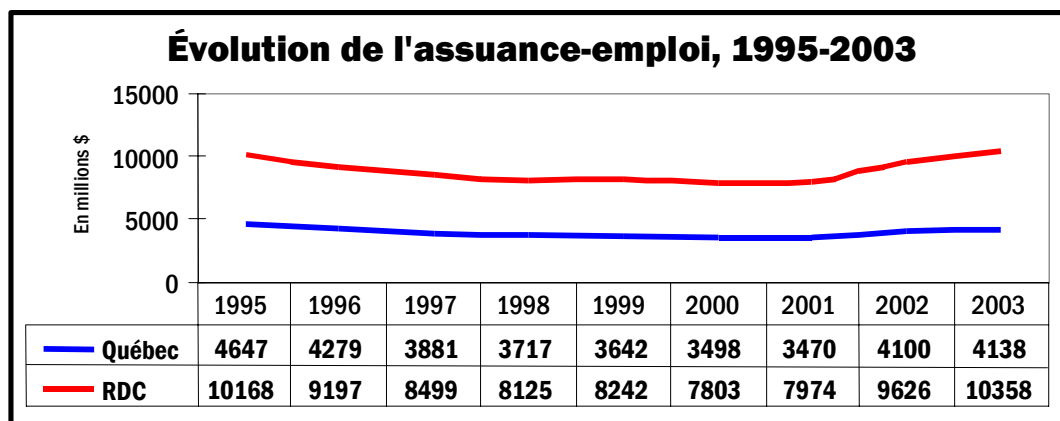
## Le TCSPS et la Péréquation regroupés

De 1994-95 à 2002-03, les transferts regroupés destinés au Québec et aux provinces ont augmenté de 1,9% à l'échelle canadienne. Au Québec, ils ont diminué de 7,6%, tandis que dans le reste du Canada ils ont augmenté de 6,9% :



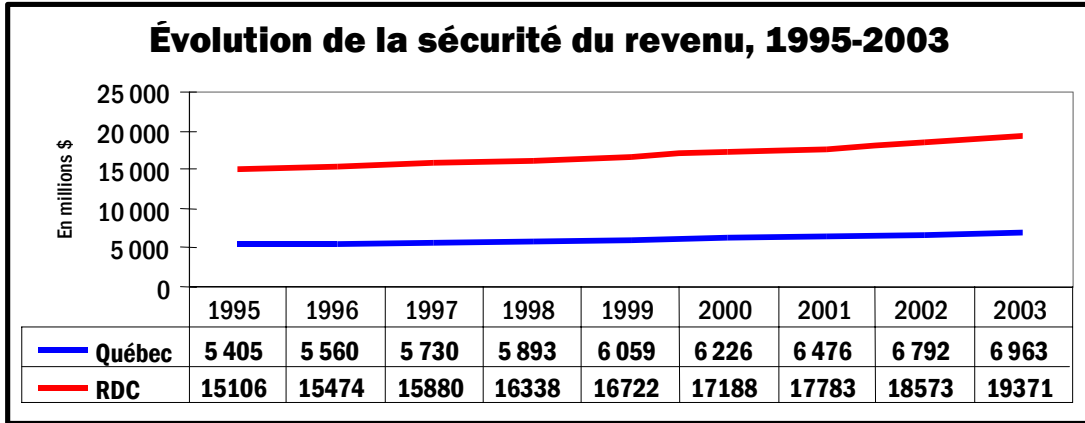
## L'assurance-emploi

De 1994-95 à 2002-03, les transferts au titre de l'assurance-emploi ont diminué de 2,2% à l'échelle canadienne. Au Québec, ils ont diminué de 11%, tandis qu'au Canada (sans le Québec) ils ont augmenté de 1,9%, un écart considérable :



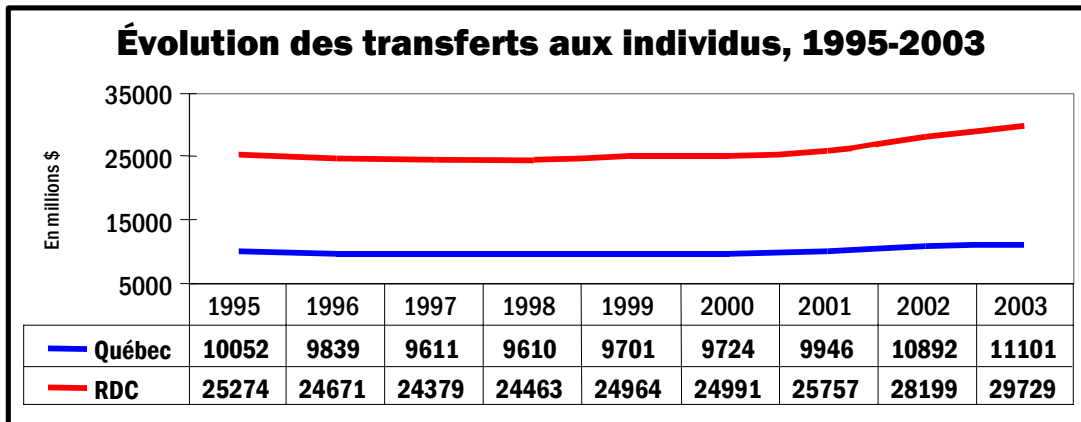
## Les pensions

De 1994-95 à 2002-03, les prestations de vieillesse ont augmenté de 28,4% à l'échelle canadienne. Au Québec, elles ont augmenté de 28,8%, tandis qu'au Canada (sans le Québec) elles augmentaient de 28,2% :



### L'assurance-emploi et les pensions de vieillesse

De 1994-95 à 2002-03, les principaux transferts aux individus ont augmenté de 15,6% à l'échelle canadienne. Au Québec, ils ont augmenté de 10,4%, tandis que dans le reste du Canada ils ont augmenté de 17,6%, un écart important :



### Le Québec particulièrement touché

En tout et partout, les paiements de transfert ont augmenté de 1,7% au Québec entre 1995 et 2003. Pendant ce temps, les transferts du gouvernement fédéral dans le reste du Canada ont augmenté de 13,2%<sup>7</sup> :

Programmes	Québec	RDC
TCSPS	-13,3%	8,5%
Péréquation	0,5%	2,3%
<b>S-Total</b>	<b>-7,6%</b>	<b>6,9%</b>
A-E	-11,0%	1,9%
SV	28,8%	28,2%
<b>S-total</b>	<b>10,4%</b>	<b>17,6%</b>
<b>Total</b>	<b>1,7%</b>	<b>13,2%</b>

<sup>7</sup> Le comité note cependant que la croissance démographique a été plus soutenue dans le RDC qu'au Québec, avec des taux de croissance respectifs de 9,3% et 3,4%. Cependant, même calculé sur une base *per capita*, la baisse totale au Québec est de 1,7% (1,659%), tandis que le RDC a bénéficié d'une hausse de 3,6%. La différence est moindre, mais bien réelle.

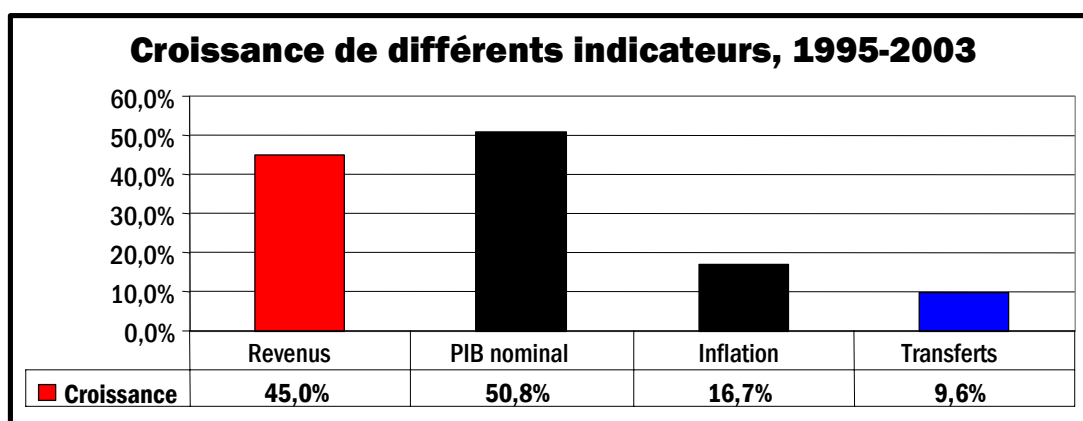
## CHAPITRE 5

### L'effort financier du gouvernement fédéral

Le comité a également voulu comparer l'évolution des paiements de transfert avec l'évolution des revenus du gouvernement fédéral ainsi qu'avec d'autres indicateurs comme l'inflation ou la croissance du PIB. Cela permet de mesurer l'effort financier d'Ottawa envers certains programmes.

#### Les revenus du gouvernement fédéral : une hausse de 45%

De 1994-95 à 2002-03, les revenus du gouvernement fédéral ont augmenté de 45%, passant de 130,8 milliards à 190,2 milliards de dollars. Au cours des mêmes années, l'inflation s'est élevé à 16,7% et la croissance du PIB à 50,8%.<sup>8</sup> Mis en perspective avec la hausse de 9,6% des quatre programmes de transfert, ces indicateurs montrent bien que le gouvernement fédéral a fermé le robinet :



#### L'effort financier d'Ottawa a chuté de 36,2%

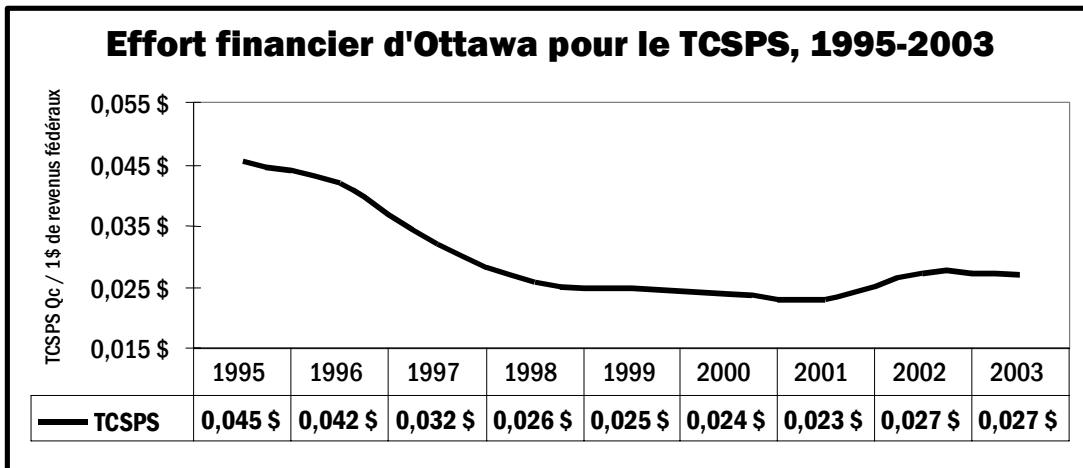
De 1994-95 à 2002-03, les revenus d'Ottawa ont augmenté de 45%, tandis que ses transferts (TCSPS + Péréquation) au gouvernement du Québec ont diminué de 7,6%. En 1994-95, pour chaque dollar recueilli par Ottawa, 7,8¢ étaient retournées au gouvernement du Québec. En 2002-03, Ottawa ne retournait plus que 5¢ au gouvernement du Québec pour chaque dollar de revenu, soit une baisse de 36,2%.

#### La santé et l'éducation

On entend souvent répéter au gouvernement fédéral que la santé et l'éducation sont les deux principales priorités. Le comité a donc voulu vérifier l'évolution de l'effort financier du gouvernement fédéral envers la santé et l'éducation, lequel passe essentiellement par le TCSPS.

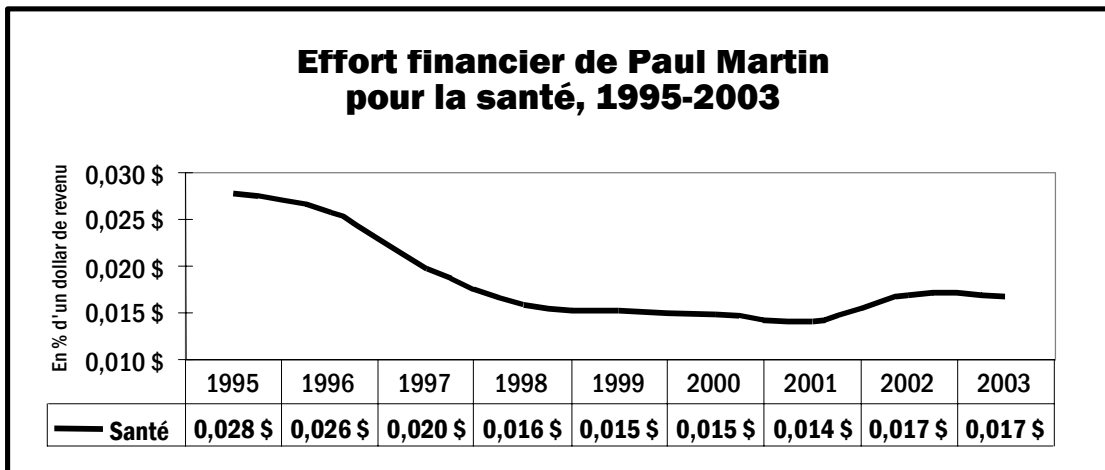
En 1994-95, pour chaque dollar de revenu, Ottawa versait 4,5¢ au gouvernement du Québec au chapitre du TCSPS. En 2002-03, il ne versait plus que 2,7¢, soit une baisse de 40% :

<sup>8</sup> Statistique Canada.



#### Effort financier d'Ottawa pour la santé : baisse aussi de 40%

À partir du dernier budget qui spécifie que 61,8% du TCSPS est consacré à la santé, le comité a analysé cet effort financier. En 1994-95, il consacrait 2,8¢ pour chaque dollar de revenu aux transferts au Québec destinés à la santé. En 2002-03, il n'y consacrait plus que 1,7¢, soit une baisse de 40%, là encore :



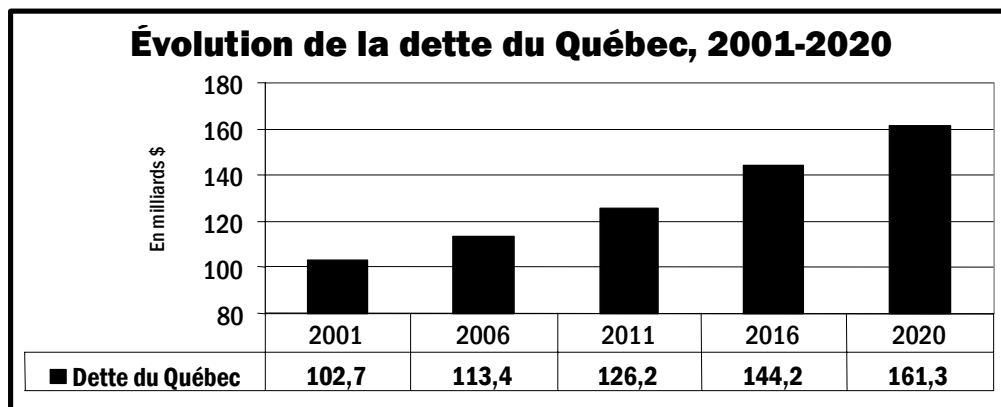
## CHAPITRE 6

### La dette

Comme l'a noté le comité dans le Volet I du rapport, le gouvernement fédéral a consacré 50 milliards de dollars au remboursement de sa dette entre 1997-98 et 2002-03. Ce remboursement accéléré, jumelé à des taux d'intérêt très bas, ont fait en sorte que le service de la dette fédérale est passé de 44,2 milliards en 1994-95 à 37,3 milliards de dollars en 2002-03, soit une baisse de 15,6%.

Ce remboursement a été rendu possible en bonne partie par l'étranglement financier infligé au Québec et aux provinces. Cet étranglement financier a également une incidence sur les finances publiques du Québec et des provinces, qui se trouvent devant des choix déchirants : des compressions budgétaires, des hausses d'impôt et/ou un alourdissement de la dette.

La tendance lourde, qui se manifeste déjà, aura des conséquences dramatiques sur l'état des finances publiques du Québec d'ici quelques années. Une étude du Conference Board commandée par la Commission sur le déséquilibre fiscal montre que si le déséquilibre fiscal perdure encore longtemps, la dette du Québec atteindra 161 milliards \$ en 2020 :



Bien sûr, personne n'est contre l'idée de rembourser une dette. Mais si pour rembourser la dette fédérale de façon accélérée, il faut étrangler le Québec et les provinces et ainsi les faire plonger de nouveau en déficit, il s'agit d'un marché de dupe pour le contribuable. En effet, celui-ci se voit forcer de rembourser la dette fédérale, qui coûte moins cher car Ottawa, comme pays souverain, a une cote de crédit supérieure au Québec et aux provinces. En contrepartie, les dettes qui coûtent le plus cher, celles du Québec et des provinces, vont s'accroître. Ainsi donc, le contribuable québécois est perdant financièrement.

## CHAPITRE 7

### Un manque à gagner de 10,1 milliards de dollars

Le comité s'est penché sur le TCSPS, un programme de transfert destiné à aider le Québec et les provinces à financer la santé, l'éducation post-secondaire et les programmes sociaux. Nous avons envisagé l'hypothèse suivante : que ce serait-il arrivé si Ottawa avait transféré au gouvernement du Québec, en 1994-95, les ressources fiscales correspondantes au niveau du TCSPS. Les résultats sont impressionnants.

Nous avons calculé la croissance de ces ressources fiscales en appliquant le taux de croissance des revenus autonomes du gouvernement du Québec pour les mêmes années, soit de 1994-95 à 2002-03. Si un tel transfert avait eu lieu, le gouvernement du Québec disposerait d'une somme supplémentaire de 2,3 milliards de dollars en 2002-03, dont 1,4 milliards pour la santé.

<b>TCSPS santé</b>			
	<i>La réalité</i>	<i>Si l'espace fiscal avait été transféré en 1994-95</i>	<i>Différence en millions \$</i>
1994-1995	3 430	3 430	0
1995-1996	3 387	3 524	137
1996-1997	2 788	2 951	163
1997-1998	2 410	2 928	517
1998-1999	2 387	3 123	736
1999-2000	2 461	3 422	961
2000-2001	2 583	3 751	1 168
2001-2002	2 913	4 043	1 130
2002-2003	2 973	4 385	1 412
<b>Total de 1994-95 à 2002-03</b>			<b>6 224</b>

<b>TCSPS éducation et programmes sociaux</b>			
	<i>La réalité</i>	<i>Si l'espace fiscal avait été transféré en 1994-95</i>	<i>Différence en millions \$</i>
1994-1995	2 120	2 120	0
1995-1996	2 094	2 178	85
1996-1997	1 724	1 824	101
1997-1998	1 490	1 810	320
1998-1999	1 476	1 931	455
1999-2000	1 522	2 115	594
2000-2001	1 596	2 318	722
2001-2002	1 800	2 499	698
2002-2003	1 838	2 711	873
<b>Total de 1994-95 à 2002-03</b>			<b>3 847</b>

<b>TCSPS - total</b>			
	<i>La réalité</i>	<i>Si l'espace fiscal avait été transféré en 1994-95</i>	<i>Différence en millions \$</i>
<b>1994-1995</b>	5 550	5 550	0
<b>1995-1996</b>	5 481	5 702	221
<b>1996-1997</b>	4 512	4 775	263
<b>1997-1998</b>	3 900	4 737	837
<b>1998-1999</b>	3 863	5 054	1 191
<b>1999-2000</b>	3 983	5 538	1 555
<b>2000-2001</b>	4 179	6 069	1 890
<b>2001-2002</b>	4 713	6 541	1 828
<b>2002-2003</b>	4 811	7 096	2 285
<b>Total de 1994-95 à 2002-03</b>			<b>10 070</b>

### Une hausse substantielle des paiements de transfert

Pour remédier à cette situation, le comité propose quelques solutions. Tout d'abord, il apparaît évident aux membres du comité que le gouvernement fédéral doit rapidement augmenter le niveau de ses paiements de transfert (TCSPS et Péréquation) destinés au gouvernement du Québec et aux provinces.

Plusieurs avenues s'offrent pour évaluer cette hausse. La Commission sur le déséquilibre fiscal a proposé une hausse de 2,5 milliards de dollars pour le Québec seulement et l'abolition du TCSPS contre la cession par Ottawa des recettes de la TPS. Les provinces demandent pour leur part que le gouvernement fédéral contribue à hauteur de 25% à leurs dépenses en santé d'ici 2008-09.

Pour leur part, les membres du comité considèrent que le gouvernement fédéral doit au minimum augmenter sa contribution de façon à ce qu'elle atteigne le niveau où elle se serait située si Ottawa avait transféré à Québec les ressources fiscales équivalent au TCSPS en 1994-95. Cela signifie une somme additionnelle de 2,3 milliards de dollars pour le Québec en 2002-03.

### Un nouveau mécanisme de remboursement de la dette

De 1997-98 à 2002-03, le gouvernement fédéral a affecté 50,1 milliards de dollars au remboursement accéléré de sa dette, tandis que le Québec et les provinces sont poussés à faire des déficits et ainsi à alourdir leur dette. Le comité propose un nouveau mécanisme, plus équitable, de remboursement de la dette.

En vertu de ce mécanisme, à la fin de chaque année financière, le gouvernement fédéral diviserait les sommes qu'il entend affecter au remboursement anticipé de sa dette en deux et en remettrait la moitié aux provinces et au Québec. Avec ce mécanisme, le Québec aurait reçu une somme supplémentaire de 5,9 milliards de dollars sur cinq ans, de 1997-98 à 2002-03.

Ce mécanisme nous semble plus équitable et judicieux, car il permet de rembourser les mêmes montants de la dette globale du Canada, mais sans le

déséquilibre qu'Ottawa est en train de créer en ne remboursant que la dette fédérale. Et plus judicieux car il permettrait les dettes dont les taux d'intérêt sont plus élevés.

### **Une somme additionnelle de 3,1 milliards de dollars**

Sur la base de l'année financière 2002-03, ces changements auraient valu une somme additionnelle de 2,3 milliards en vertu du transfert supplémentaire et de 822 millions en vertu du nouveau mécanisme de remboursement de la dette, pour un total de 3,1 milliards de dollars au gouvernement du Québec.

## **Conclusion : une stratégie délibérée d'étranglement financier ?**

C'est au titre de la lutte au déficit que Paul Martin, alors ministre des Finances, a pour la première fois coupé dans les transferts au Québec et aux provinces. Le déficit fédéral a été éliminé en 1997-98. Cinq ans plus tard, les transferts au Québec étaient toujours inférieurs à ce qu'ils étaient en 1994-95. Aucune raison financière ne saurait expliquer un tel résultat. Dans la même période, les revenus du gouvernement fédéral ont en effet augmenté de 45%, tandis que le Volet I du rapport a démontré que ses dépenses de fonctionnement ont augmenté de 39%.

Cet étranglement financier a eu des conséquences majeures sur les finances publiques du gouvernement du Québec, sur la définition de ses priorités et sur la gestion de tous ses programmes. Il a dû faire face à cet étranglement financier, alors même qu'il devait rétablir l'équilibre de ses finances. Il est préoccupant de constater que cinq ans à peine après avoir atteint le déficit zéro, et cela au prix d'importants sacrifices, le Québec se retrouve une fois de plus devant le spectre d'un déficit budgétaire.